



Réunion du Groupe de Pilotage du GP20

Déplacement interne au sein de la ville: Prévention, Protection et Solutions

« Les communes urbaines à l'épreuve de la prévention et la gestion des personnes déplacées internes au Burkina Faso »

BAKOUAN Yipenè Florent
Secrétaire Permanent du CONASUR

17 juin 2020

Prévenir et gérer les catastrophes



Plan de présentation

Introduction

I. Statistiques générales sur les PDI

II. Analyse des déplacements internes

III. Tendances des PDI en ville

IV. Dispositif national de prévention et de gestion

V. Engagement des autorités nationales

VI. Actions des municipalités en faveur des PDI

VII. Difficultés

Conclusion

Prévenir et gérer les catastrophes



Introduction

- ❑ **2015**: Attaques, menaces terroristes et conflits communautaires ;
- ❑ **2019** : année de l'escalade de la violence avec déplacements massifs de population (87 000 PDI en janvier);
- ❑ Cette insécurité grandissante a entraîné une crise humanitaire sans précédent et comporte d'énormes défis de protection et aussi de résilience des populations à cette hydre.

Prévenir et gérer les catastrophes



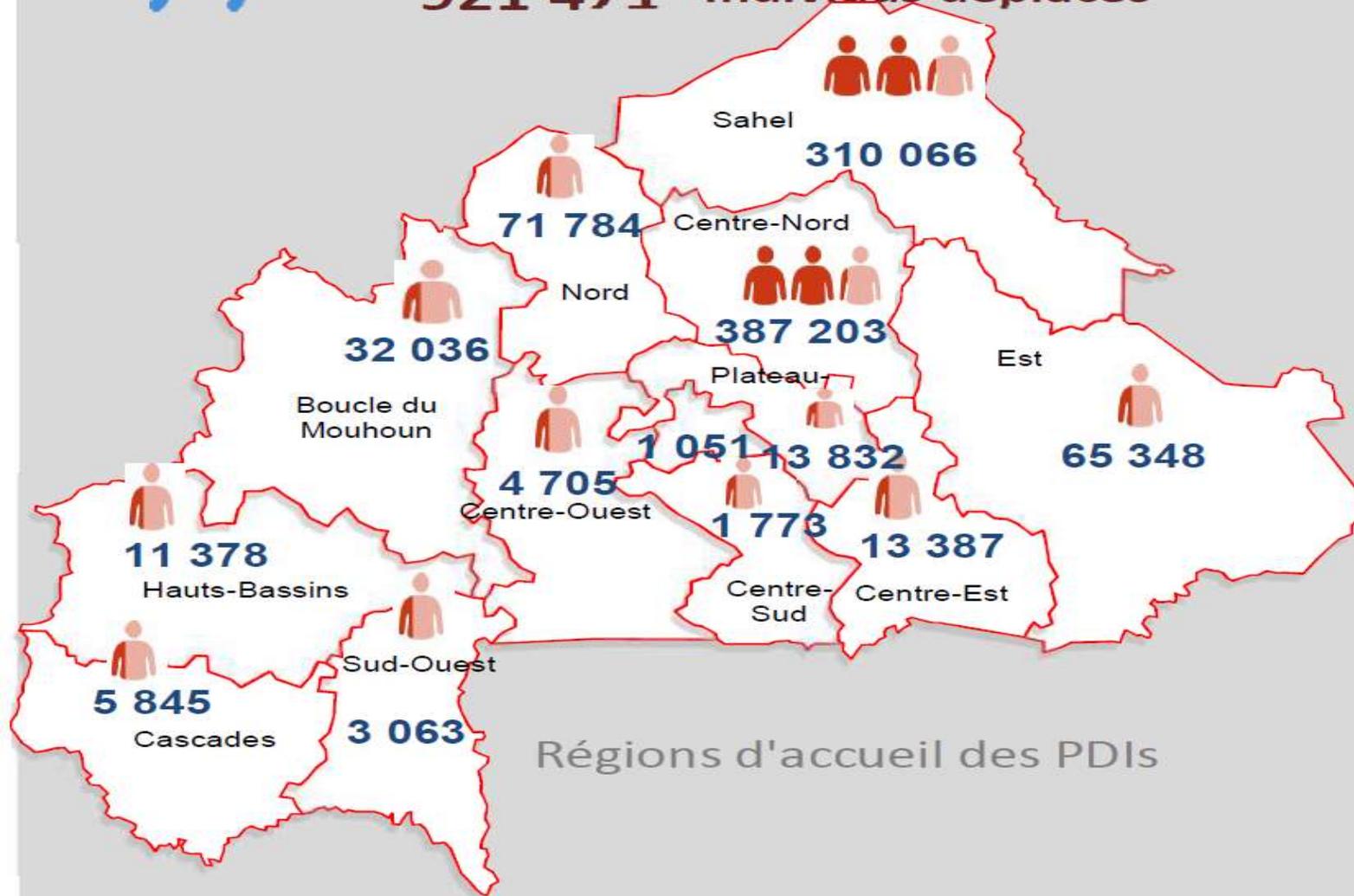
I. Statistiques générales sur les PDI



215 Communes d'accueil

110 013 Ménages déplacés

921 471 Individus déplacés



Le Burkina Faso enregistre à la date du 7 juin 2020: **921.471** personnes déplacées internes soit:

Hommes = 16,32%

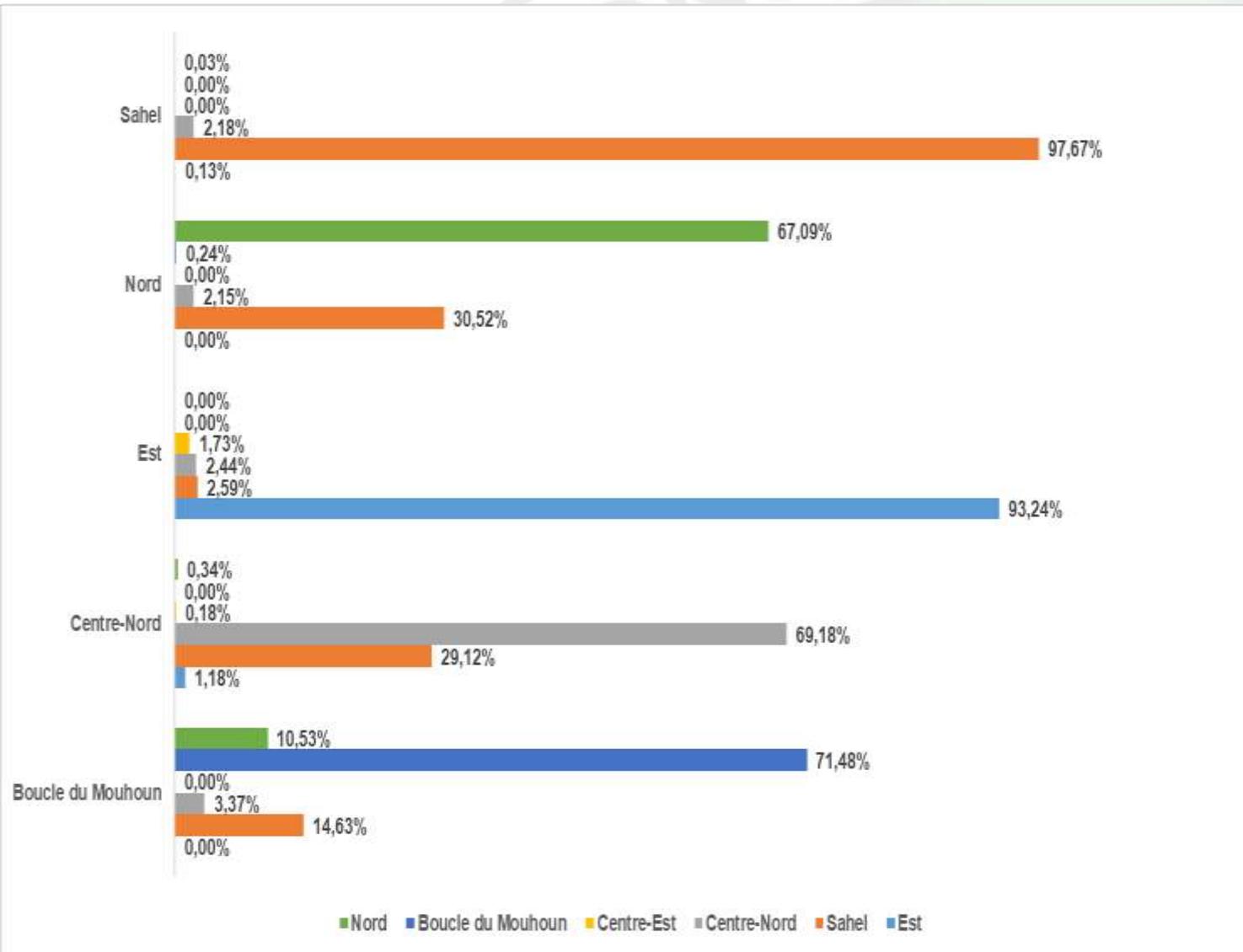
Femmes = 23,12%

Enfants = 60,56%

Toutes les 13 régions du pays accueillent des personnes déplacées internes



II. Analyse des déplacements internes



- ❑ Les populations se déplacent en majorité à l'intérieur de leur région d'origine. En général, il n'y a pas des régions qui se vident au profit d'autres régions comme le présente ce graphique
- ❑ A titre d'exemple pour les cinq régions les plus touchées :
- ❑ **97,67%** des personnes déplacées internes de la région du Sahel sont issues de cette région
- ❑ **93,24%** des déplacées internes de la région de l'Est sont issues de cette région
- ❑ **71,48%** des déplacées de la région de la Boucle du Mouhoun sont issues de cette région

Prévenir et gérer les catastrophes



III. Tendances des PDI dans les villes

- ❑ Le nombre de personnes déplacées internes demeure plus élevé en milieu rural qu'en ville.

Type de milieu	Nombre de PDI	Pourcentage
Commune urbaine (Ville)	422 388	45,84%
Communes rurales (Rurale)	499 083	54,16%
Ensemble	921 471	100%

- ❑ Entre 2019 et 2020, les taux d'accroissement des PDI dans les centres urbains ou ruraux sont quasiment identiques;
- ❑ Ce qui signifie que les PDI dans les communes rurales évoluent au même rythme que celles des milieux urbains;
- ❑ Chiffré à près de 65%, ce taux montre que dans les deux milieux, le nombre des PDI évoluent très vite.

Milieu/Année	2019	2020	Taux d'accroissement
Commune urbaine (Ville)	256 690	422 388	64,55%
Commune rurale (rurale)	303 343	499 083	64,53%

Prévenir et gérer les catastrophes



III. Tendances des PDI en ville

Région	Ville	Populations	PDI enregistrées	%
SAHEL	Djibo	84 376	142 622	169,03%
CENTRE-NORD	Kaya	162 377	80 703	49,70%
SAHEL	Dori	145 764	34 218	23,47%
EST	Fada N'Gourma	180 356	32 526	18,03%
NORD	Titao	89 615	29 427	32,84%

- ❑ Ce tableau illustre le poids des PDI sur les populations hôtes des cinq villes les plus touchées;
- ❑ Ainsi on note que le nombre de PDI dans la ville de **Djibo** dans le Sahel dépasse largement les populations hôtes;
- ❑ La ville de **Kaya**, les PDI représentent près de la moitié de la population.

Prévenir et gérer les catastrophes



IV. Dispositif national de prévention et gestion

Président: Ministre en charge de l'action sociale
Vice-Président: Ministre en charge de l'administration

CONASUR

SP/CONASUR

Président: Gouverneur
Vice-Président: Président Conseil Régional

CORESUR

Président: Haut-Commissaire
Vice-Président: Maire du chef-lieu de la province

COPROSUR

Président: Préfet
Vice-Président: Maire

CODESUR

CVD

Prévenir et gérer les catastrophes

□ Les maires, les autorités locales sont des acteurs clés dans la coordination et la gestion de la réponse humanitaire en faveur des personnes déplacées internes et des populations hôtes durement affectées



V. Engagement des autorités nationales

- ❑ Appui au fonctionnement des cadres de concertation et de coordination au niveau régional, provincial et départemental;
- ❑ la formulation d'un plan de réponse humanitaire intégrant les besoins des collectivités territoriales dans la gestion des PDI;
- ❑ l'enregistrement électronique des PDI pour disposer d'une base de données fiables dans toutes les communes;
- ❑ l'appui à la délivrance des actes de naissance et des cartes nationales d'identité;
- ❑ la mobilisation des ressources en soutien aux collectivités territoriales pour la réponse multisectorielle (abris, alimentation, WASH, éducation, santé, nutrition, etc.);
- ❑ l'opérationnalisation des services sociaux communaux et la mise à disposition de travailleurs sociaux au profit des communes pour renforcer leurs capacités dans la gestion de la réponse humanitaire;
- ❑ l'appui financier aux communes pour les activités d'urgence et de relèvement en faveur des PDI et des populations hôtes.

Prévenir et gérer les catastrophes



VI. Actions des municipalités auprès des PDI

- L'accueil des PDI;
- l'octroi de superficie de terres pour l'installation des PDI en concertation avec les autorités coutumières et les propriétaires terriens;
- la co-gestion des stocks et divers appuis mis à disposition des PDI par le Gouvernement;
- la participation aux opérations d'aide d'urgence aux PDI (alimentation, santé, éducation, eau-hygiène-assainissement, etc.);
- l'accès des PDI à l'information sur les possibilités d'emploi ou de participation en tant que bénéficiaires à des projets AGR ou d'auto-emploi;
- l'inclusion systématique des PDI dans les listes de bénéficiaires des projets et programmes;
- la délivrance des actes d'état civil (extraits de naissance) et des cartes nationales d'identité pour les PDI
- l'inscription de lignes budgétaires et mobilisation de ressources au profit des PDI;
- la prévention des conflits entre PDI et populations hôte (sensibilisation sur la cohésion sociale et la paix);
- Accompagnement les partenaires humanitaires dans la mise en œuvre de leurs activités.

Prévenir et gérer les catastrophes



VII. Difficultés rencontrées

- ❑ La faible capacité des communes à faire face à des problèmes structurels (planification et aménagement urbain, gestion des risques, investissements structurants pour le développement, etc.)
- ❑ les problèmes d'accès à la terre, d'hébergement, d'alimentation et d'approvisionnement en eau potable pour les PDI, etc. ;
- ❑ les problèmes d'intégration socio-économique et culturelle notamment en termes d'emploi;
- ❑ Faible capacité de mobilisation de ressources aggravée par l'insécurité et ses impacts sur le secteur économique.



Conclusion

- ❑ Les autorités communales sont au cœur de la gestion des PDI. Elles bénéficient de l'accompagnement constant de l'Etat et des partenaires humanitaires.
- ❑ Dans le but de renforcer leurs capacités dans la prévention, la protection et la mise en œuvre de solutions durables au déplacement interne, les actions suivantes doivent être envisagées:
 - Renforcer les capacités spécifiques des communes dans la planification urbaine et le développement dans ce contexte d'insécurité et de crise humanitaire (déplacements massifs des populations, insuffisance/dysfonctionnement des services publics, etc.);
 - Apporter un appui technique aux communes pour l'inclusion systématique des PDI dans les listes de bénéficiaires des projets et programmes mis en œuvre au sein des communes ;
 - Augmenter l'appui financier de l'Etat aux communes pour des investissements structurants à même de soutenir la prise en charge adéquate des besoins des déplacés dans les différents secteurs d'intervention;
 - Renforcer l'intercommunalité pour plus de synergie entre les communes dans la mise en œuvre de solutions durables au retour, à la réinstallation et au relèvement des PDI.
- Des résultats importants ont déjà été enregistrés et il reste à les consolider.

Prévenir et gérer les catastrophes



CONSEIL NATIONAL
CONASUR
Burkina Faso
**Merci pour votre
aimable attention**

Prévenir et gérer les catastrophes